

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/20/S/2024-2025 RELATIF À LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE À L'OBUHA**

Date de publication : le ...19/...8.../2024

Date d'ouverture des offres : le ...10/...9.../2024

**Art. 1. Objet**

L'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le service de gardiennage. Il s'agit de :

- Gardiennage des bâtiments de Gitega (siège de l'OBUHA, stock sis dans les enceintes de l'OTRACO et l'antenne provinciale) ;
- Gardiennage des bâtiments sis en mairie de Bujumbura (Bureaux de liaison de Jabe, Ngagara, Laboratoire des bâtiments, Quartier OUA, STEP BUTERERE, Gare Routière, et Ex ECOSAT à Musaga)

**Art. 2. Autorité contractante et source de financement**

L'autorité contractante est l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA).

Le financement provient du Budget Général de l'Etat, Exercice 2024-2025.

**Art. 3. Spécification du marché**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini par la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi. Le marché est constitué de deux lots comme déjà communiqué dans l'article premier.

**Art. 4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel et ou en groupement) et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

**Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 Code des Marchés Publics.**

5

### **Art.5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30, heure locale à l'adresse ci-après : Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA), situé en Commune et Province Gitega, Quartier BWOGA.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille BIF (50 000 BIF)** sur le compte N° CC 10003 ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de sous compte de transit des recettes non fiscales.

### **Art.6. Présentation de l'offre**

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes contenues dans une grande enveloppe : la première enveloppe contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :

#### ***Au niveau Administratif***

- ✚ La caution bancaire selon le modèle en annexe de 800.000 BIF ;
- ✚ L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité ;
- ✚ La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- ✚ Le Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
- ✚ L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- ✚ L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- ✚ L'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché
- ✚ Les statuts de la société (personne morale) ;
- ✚ Le registre de commerce en copie ;
- ✚ L'habilitation du Signataire à engager le Soumissionnaire ;
- ✚ L'attestation de non faillite en cours de validité

#### ***La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci-après :***

- ✚ L'acte de soumission ;
- ✚ Le bordereau des prix Unitaires ;
- ✚ Délais d'exécution.

**NB. L'absence ou la non-conformité de l'un de ces éléments entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics**

Ces enveloppes porteront les mentions « **Offre technique** » et « **Offre financière** », les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe, sans aucun signe distinctif, portant clairement les mentions « **DAO N° DNCMP/.../... /S /2024-2025 : OFFRE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE A L'OBUHA,** ». Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

**1. Langue et nombre d'exemplaires**

Les offres sous pli fermé rédigées en français seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en cinq exemplaires dont l'original et quatre copies. L'original doit porter la mention « **Original** » et les copies la mention « **Copies** ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

**2. Mode d'expression des prix**

Le montant total de l'offre sera exprimé en francs burundais, en chiffres et en lettres. En cas de discordance, le montant en lettre fera foi. Les prix indiqués sont TVA Comprise. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable. Il engage le soumissionnaire pendant toute la durée d'exécution du marché. Les prix sont exprimés en monnaie nationale (le franc burundais).

**Art .7. Garantie de soumission**

La garantie de soumission pour chaque lot est fixée à : 800.000 BIF

**Art.8. Caution de bonne exécution**

Une garantie de bonne exécution du marché de 10% du montant du marché total sera libérée par l'attributaire du marché dans un délai ne dépassant pas 10 jours calendriers qui suivent la notification du marché. Elle sera adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA).

**Art.9. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

**Art.10 : Date limite de dépôt des offres**

Les offres sous pli fermé doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 10/09/2024 à **9 heures 00**. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 9h30 dans l'une des salles de l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA). Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

5

**Art.11. Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes le 10/09/2024 à 9h30 dans l'une des salles de l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA), en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants, et d'un représentant de la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics (DNCMP) à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA), situé en Commune et Province Gitega, Quartier BWOGA I.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

**Art 12. ANALYSE DES OFFRES**

Une commission technique d'analyse des offres sera mise sur pied par le maître de l'ouvrage. L'évaluation des offres sera effectuée à partir du jour de l'ouverture des offres. L'absence d'un des documents exigés pour l'offre technique entraîne l'exclusion du soumissionnaire.

**Art 13. ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme et financièrement moins disant.

**Art 14. DELAIS DE LIVRAISON**

Le délai du contrat est d'une année.

**Art 15. REGLEMENT DES LITIGES**

Tout litige du fait de l'exécution du présent marché sera tranché conformément au Code des Marchés Publics.

Fait à Gitega, le..... /..... /2024

Le Commissaire Général et Personne Responsable des Marchés  
Publics de l'OBUHA

Dr. Ir. Lt-Col. Léonidas NIBIGIRA. -

